L'Echo

Coucke marque

Après Pairi Daiza et Durbuy, le magnat flamand s'empare du Sporting d'Anderlecht.

LIRE EN PAGE 5

Air Belgium a choisi l'aéroport de Charleroi

Selon nos informations, la nouvelle compagnie aérienne Air Belgium (AB) a décidé de loger sa base opérationnelle à l'aéroport de Charleroi. Le conseil d'administration du deuxième aéroport belge en termes de passagers se prononce ce matin sur le sujet. Le choix de Charleroi s'explique notamment par le fait que les taxes aéroportuaires y sont moins élevées qu'à Bruxelles et que le site est facile d'accès. Ce faisant, AB évite la concurrence que lui fera Cathay Pacific, qui va relier Bruxelles et Hong Kong en mars 2018. L'arrivée d'AB propulsera BSCA dans une nouvelle dimension. P. 13

MARCHÉS

BEL 20	−0,65%	3.994,68
EUROSTOXX 50	−0,83%	3.552,65
DOW JONES	−0,11%	24.726,65
EURO EN DOLLAR	+0,33%	1,1881
TAUX BELGE (à dix ans)	+3 pts de base	0,59%
ONCE D'OR (en USD)	+0,33%	1.264,55

137e ANNÉE N°248
BEL 2,40 € LUX 2,90 €
51
5 413639 101492

Le principal producteur de RTL TVI est en difficultés financières

Afin de solidifier sa position dans un marché toujours plus concurrentiel, Everlasting Group a entamé des démarches pour ouvrir son capital.

NICOLAS KESZEI

Everlasting Group, la société de production qui réalise et fournit les principaux programmes de la chaîne de télévision RTL TVI, vient de se tourner vers le tribunal de commerce francophone de Bruxelles pour introduire une procédure de réorganisation judiciaire (PRJ). La société, qui connaît actuellement des difficultés financières, a décidé de procéder de la sorte pour se mettre à l'abri de ses créanciers. Xavier Debatty, le CEO du groupe né du rachat de Keynews TV (KNTV) par Everlasting Prod, nous a expliqué que le rachat de KNTV avait pris plus de temps que prévu à être bouclé. En outre, Everlasting Group avait décidé de maintenir deux sites distincts, l'un des deux devant être occupé par un projet qui est tombé à l'eau. En parallèle, d'autres projets avaient également été annulés ou avaient dû être reportés. Xavier Debatty n'a pas souhaité entrer dans le détail des programmes mis de côté, mais, peu avant cet été, RTL TVI avait annoncé l'arrêt de «De quoi je me mêle!», un talk-show quotidien produit par Everlasting Group. D'après nos informations, la société de production réalisait un tiers de son chiffre d'affaires auprès de RTL avec ce programme. Quoi qu'il en soit, une telle requête en réorganisation n'est pas une fatalité. Everlasting a commencé, il y a quelques mois, à réduire la voilure en termes de coûts et de charges, raison pour laquelle les équipes ont été rassemblées en un seul et même lieu. Concernant l'année à venir, le CEO de la société de production est confiant et son carnet de commandes est bien garni, nous a-t-il assuré. Néanmoins, afin de solidifier sa position dans un marché toujours plus concurrentiel et en vue d'augmenter ses fonds propres, la société de production n'exclut pas d'ouvrir son capital à un tiers. Des démarches en ce sens ont été entamées, mais elles sont plus longues que ce qui était initialement prévu.

Contacté en fin d'après-midi hier, Philippe Delusinne, CEO de RTL et principal client d'Everlasting, n'a pas souhaité commenter l'information. Il a profité de l'occasion pour rappeler qu'il maintenait toute sa confiance vis-à-vis de la société de production. LIRE EN PAGE 3

«On a commencé à réduire la voilure des coûts il y a quelques mois.»

XAVIER DEBATTY
CEO D'EVERLASTING GROUP

La réforme de l'Isoc sera votée cette année

Cette fois, ça y est! Enfin, normalement. Majorité et opposition se sont entendues, ce jeudi à la Chambre. Surtout, un compromis acceptable a pu être trouvé dans les rangs du gouvernement Michel, après quelques jours de tensions et de flottement.

Au cœur du débat, l'accord intervenu cet été et concrétisé début décembre, avec son triptyque réforme de l'impôt des sociétés, taxation des comptes-titres et à-côté fiscal de 500 euros par mois.

Finalement, après palabres et un soupçon de dramatisation, il a été convenu ceci: seule la refonte de l'Isoc sera votée cette année. Le reste poursuivra son parcours parlementaire normal en 2018.

Cela se passera de la sorte. Ce matin, la majorité déposera un nouveau projet de loi, simple copier-coller du volumineux chapitre «Isoc» de la loi de relance. La commission Finances s'en empare aussitôt et, concession à l'opposition, entend dans la foulée l'Union des classes moyennes qui fait grise mine. Et vendredi, passage en séance plénière et vote final. L'affaire est dans le sac. LIRE EN PAGE 6

Vendredi, passage en séance plénière et vote final. L'affaire est dans le sac.

Le Gerfa attaque l'Agence bruxelloise de l'entreprise

Le 28 novembre dernier, le Gerfa, association de défense des intérêts de la fonction publique, déposait un recours en annulation devant la Cour constitutionnelle. Objet du litige, le texte législatif instaurant l'Agence bruxelloise d'accompagnement des entreprises (ABAE). Celle-ci est appelée, dès janvier 2018, à rassembler plusieurs services existants d'aide aux entreprises. Ce projet de fusion aujourd'hui porté par le ministre Didier Gosuin (DéFI) est destiné à rationaliser les outils économiques de la Région bruxelloise que sont Atrium, Impulse et Brussels Invest & Export. Selon le Gerfa, cette fusion entre deux ASBL et un service public pose de nombreuses questions pour le personnel statutaire et contractuel obligé de signer un nouveau contrat avec une société anonyme. La réforme inquiète notamment les attachés commerciaux bruxellois affectés à l'accueil des entreprises aux quatre coins du monde. Les personnels des trois entités ont déjà déménagé dans un bâtiment acquis spécialement par la Région bruxelloise. LIRE EN PAGE 4

PUBLICITÉ

"Les data, une nouvelle richesse que nous devons apprendre à gérer"

Michael Anseeuw, Olivier Delangre, Toon Vanagt, Pierre-Nicolas Schwab et Barbara Van Den Haute

B NQ

DÉCOUVREZ AUJOURD'HUI B NQ AVEC VOTRE JOURNAL

Une initiative de BNP Paribas Fortis en collaboration avec Echo Connect